

Paul BoloPrésident de l'association Paloma
Nantes**Irène Aboudaram**Membre du conseil d'administration de l'association Paloma
Nantes**Maïwenn Henriquet**Intervenante santé
Association Paloma
Nantes

Réduire les risques la nuit avec les personnes travailleuses du sexe



Joy, Glory, Success, Cristina, Angela sont des pseudos utilisés par des femmes qui ont quitté leur pays et travaillent dans la rue, la nuit, à Nantes. Parce qu'elles proposent des services sexuels tarifés, elles sont la cible d'insultes, de fantasmes et de représentations erronées. Là où certain-e-s voient des victimes ou des esclaves, nous voyons des personnes qui mettent en place une stratégie de survie en mobilisant des compétences et des capacités d'adaptation exceptionnelles, et décidons de leur redonner du pouvoir d'agir. L'*empowerment*, le non-jugement et la réduction des risques sont les principes qui sous-tendent les actions de Paloma¹.

Les personnes que nous accompagnons n'ont pas suivi le même parcours – le parcours unique, par ailleurs, n'existe pas. Chacune d'elles a été confrontée à des événements, des émotions, des vécus et des réalités différentes. Ainsi, l'exercice du travail du sexe peut avoir été débuté récemment ou

depuis longtemps et a pu être entrecoupé de pauses, selon les contextes de vie. La force du travail de Paloma est de pouvoir reconnaître cette diversité, d'accompagner les personnes en considérant leurs temporalités, leurs préoccupations et leurs capacités. Nous portons également une attention particulière au fait de ne pas imposer de projets aux personnes auprès de qui nous intervenons, tout en garantissant leurs accès aux soins et aux droits². L'Association dénonce toutes les formes de violences que ces hommes et ces femmes peuvent subir ainsi que leurs conséquences néfastes sur la santé³.

La journée, les personnes qui le souhaitent peuvent se rendre sans rendez-vous au local de l'Association. Elles sont reçues par une des salariées qui réalisent un entretien individuel. Celui-ci permet de répondre aux demandes des personnes (dans les champs de la santé, du social ou du juridique) et d'aborder les thèmes en lien avec la santé (tels que les tests de dépistage, les frottis, les moyens de contraception, le médecin traitant). La nuit, deux fois par semaine, l'équipe s'organise en unité mobile afin de partir à la rencontre des travailleur-se-s du sexe. Nous distribuons du matériel de réduction des risques et proposons des discussions de groupe autour de boissons chaudes, dans l'intimité du camion.

Chaque année, nous constatons que les personnes migrantes sont confrontées à un climat de plus en plus violent. En Libye, qu'elles traversent lors de leur trajet migratoire, elles subissent des traitements inhumains et dégradants. Une fois en France, cette situation de violence perdure. Les dernières lois votées⁴ ont comme conséquences le renforcement des contrôles envers les personnes migrantes, le retardement de leur accès à une protection, ainsi que la dégradation de leurs conditions de vie et d'accueil. Nous notons, par ailleurs, une augmentation des violences à l'encontre des travailleur-se-s du sexe depuis la pénalisation des clients⁵.

Nous constatons, de façon systématique, que les personnes, considérées comme étant inaptes et inadaptées socialement ne sont pas consultées lorsque les futures lois sont préparées.

Blessing travaille dans la rue depuis quatorze ans et désespère d'être régularisée. Elle doit subir une intervention chirurgicale qui nécessite du repos et implique qu'elle ne puisse pas travailler pendant un mois. Toutefois, elle ne connaît personne qui accepte de l'héberger gratuitement pendant cette durée. Si Blessing ne paie pas son loyer, elle perd son hébergement. Nous avons alors sollicité une prise en charge auprès des lits halte soins santé (LHSS), mais lorsqu'elle a su qu'il y avait quatre mois d'attente, elle a refusé la poursuite de cette démarche. Blessing préfère repousser son intervention et espère, nous dit-elle, que le problème de santé se résorbera tout seul.

Sara est régularisée, mais elle continue de travailler dans la rue, car elle ne parvient pas à accéder au marché du travail, étant analphabète. Sa seule expérience en tant qu'aide-ménagère ne lui a pas convenu. Elle nous explique à quel point elle se sent utile la nuit dans la rue. Au-delà des bonnes relations qu'elle entretient avec les clients bienveillants qui la connaissent, Sara est fière de dire qu'elle participe à la régulation de la vie du quartier la nuit. À titre d'exemple, elle a déjà empêché les cambriolages de plusieurs voitures et d'un bar en faisant du bruit et en menaçant les voleurs d'appeler la police. La rue, de nuit, est son environnement de travail et il lui permet d'être reconnue, notamment par les autres acteurs de la nuit.

Alicia travaille dans la rue depuis trois ans. Un soir, un client se présente et exige un rapport sans préservatif. Alicia refuse et lui demande de partir. L'homme la frappe alors à l'oreille avec un couteau. Alicia est transportée aux urgences par un client de sa collègue de rue, pris à témoin. Elle refusera de porter plainte par peur de la police.

¹ Paloma est une association de santé communautaire basée à Nantes qui accompagne toutes les travailleuses du sexe sans jugement, mais dont le public est majoritairement composé de personnes migrantes. Ce public allie le travail du sexe avec un parcours migratoire qui, pour certain-e-s, dure depuis plusieurs années.

² L'Association a repris l'intégralité des actions qui étaient auparavant menées par Médecins du Monde.

³ Notamment l'exploitation, le travail forcé, le harcèlement, la stigmatisation, la discrimination ainsi que les conséquences des lois sécuritaires (par exemple, la loi de pénalisation des clients, votée en avril 2016, a eu comme conséquence de renforcer la précarité des personnes, d'aggraver leurs conditions de travail et d'affecter leur santé au quotidien).

⁴ Citons à titre d'exemple la loi du 10 septembre 2018 pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie, dite « loi Asile et Immigration » et le vote de nouveaux amendements au projet de loi de finances 2019, réformant l'accès à l'aide médicale d'État et à l'assurance maladie pour les demandeurs d'asile.

⁵ République française. Loi n° 2016-444 du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées. JORF n° 0088 du 14 avril 2016, texte n° 1.

6 En décembre 2016, Johanna Rolland, maire de Nantes, a annoncé le plan d'action « Ville la Nuit ». La démarche de diagnostic auprès des personnes en situation de prostitution/travailleur-se-s du sexe a été portée par la Direction de la santé publique.

7 Trois ateliers citoyens ont eu lieu entre février et avril 2018 au local de Paloma. Deux personnes de la Direction de la santé publique sont venues rencontrer des travailleur-se-s du sexe lors de permanences d'accueil sans rendez-vous. Environ 12 travailleur-se-s du sexe étaient présent-e-s à chaque fois. Il-elle-s étaient libres de participer, écouter ou partir. La plupart sont restées tout le temps de l'échange et revenaient s'asseoir pour continuer l'échange après leur entretien.

Le public accompagné par Paloma, caché et méconnu, est plutôt invisibilisé par les décisions politiques. Souvent, celles-ci ne les concernent pas, sont inadaptées ou mal financées. À partir de ce constat, la proposition, formulée par la mairie de Nantes, de réaliser un diagnostic citoyen auprès des publics vulnérables la nuit nous a paru innovante⁶. Nous avons donc proposé aux personnes suivies par l'Association d'y participer si elles le souhaitaient. En tant que facilitateurs de cette démarche, nous les avons accompagnées. Le diagnostic se basait sur trois questionnements : comment vos besoins spécifiques (boire, manger, dormir, le sentiment de sécurité) peuvent-ils être mieux pris en compte la nuit ? Comment votre rythme de vie impacte-t-il vos possibilités d'accès à la santé et aux droits (notamment en ce qui concerne vos possibilités d'hébergement ou de logement) ? Quelles cohabitations (telles que la solidarité, l'indifférence ou les conflits) rencontrez-vous dans les usages de la nuit ? Le diagnostic s'est donc déroulé en quatre phases : une phase exploratoire, une phase d'ateliers de dialogue citoyen⁷ et de

maraudes, une phase d'enrichissement et, enfin, une phase de restitution de l'avis citoyen au Conseil de la nuit de la Ville de Nantes, en juin 2018. Les 23 préconisations de l'avis citoyen ont été instruites par les services de la collectivité. Pour les personnes ayant participé aux étapes du diagnostic, c'était la première fois qu'une institution prenait le temps de les rencontrer et de leur demander leurs avis. Grâce aux ateliers, elles ont pu faire passer différents messages et ont eu le sentiment d'avoir été entendues. Les équipes de santé publique de la Ville de Nantes ont ensuite réalisé un énorme travail auprès de l'ensemble des services de la ville, notamment afin d'expliquer le diagnostic réalisé et de travailler sur les recommandations. Cette action a permis de sensibiliser un nombre important d'acteurs pouvant être en lien avec les personnes en journée, ainsi que de lutter contre les fausses représentations et la stigmatisation auxquelles les travailleur-se-s du sexe sont confronté-e-s. ▶

▶ « La nuit je mens... »

Antony Chaufton

Psychologue clinicien en Csapa
Sato-Picardie
Beauvais

« La nuit je mens, je prends des trains à travers la plaine¹ », chantait Alain Bashung. Que sont les trains pour ces femmes migrantes, travailleuses du sexe, qui « travestissent » leur journée en venant exercer leur activité sur des territoires des Hauts-de-France ? Domiciliées dans les départements limitrophes, les voici, à la tombée de la nuit, embarquées dans des trains pour rejoindre un foyer, une famille, un entourage, ou pour enchaîner sur d'autres activités.

Le jour, en attendant des clients éventuels, elles branchent leur téléphone pour converser avec une voisine ou peut-être l'un de leurs enfants, voire un proche plus éloigné géographiquement, demeurant hors de l'Hexagone. Durant les heures qui s'étirent jusqu'à la fin du jour, au milieu des allées et venues diverses, ces femmes sont là, attendant dans une camionnette ou déambulant, aux abords des forêts. Puis, lorsque la nuit arrive, elles retournent vers d'autres scènes. Le soir venu, elles peuvent retrouver une place de mère, d'épouse, d'amie, de sœur, de concubine. Qui sait de quoi encore ? Elles rejoignent un enfant, un proche, organisent un dîner familial, se saoulent à l'occasion (car la solitude partagée à trois ou quatre dans une chambre d'hôtel invite certainement plus volontiers à cela) ou poursuivent des conversations, laissées en suspens çà et là, avec une voisine, une sœur ou une cousine éloignée de plusieurs centaines de kilomètres. Certaines d'entre elles, parfois, se tournent même vers une autre activité rémunérée, plus officielle, pour les soirées ou même les nuits, comme infirmières, aide soignantes, garde-malades. Cela donne à l'activité prostitutionnelle un autre sens, un autre visage du soin.

La nuit, ces femmes ne sont alors plus confrontées à ces interruptions intempestives « pour échanges de bons procédés » ou à ces voitures dans lesquelles elles s'engouffrent pour effectuer une passe sans âme. Elles n'ont pas non plus de camionnettes à rendre avant que la nuit ne tombe afin de pouvoir attraper le train qui les ramènera chez elles. Ainsi,

quand la plupart d'entre elles réintègrent leur foyer ou bien leur chambre d'hôtel, elles vaquent à diverses occupations, se délestent des oripeaux de la journée, se déchargent des aspects factices de ces rencontres monnayées, de ces simulations de plaisir acheté(es). Mais, elles arrivent peut-être beaucoup moins à se débarrasser des sanglots, surgissant parfois au détour d'une triste nouvelle apprise au téléphone, de cette peur, née suite à la confrontation avec le regard d'un client, ou de la menace, exercée quelques heures plus tôt en pleine agression, ayant fait redouter bien pire encore.

La nuit, elles changent d'habits, de lieux et même de prénom², comme on remet au placard une tenue d'artiste, troquant alors leur figure d'aventurière – le temps d'une mise en veille des projecteurs jusqu'à la prochaine prestation – contre celle de personnes *a priori* ordinaires, anonymes parmi les anonymes. Probablement s'agit-il d'un moyen qui leur permet de regagner un peu de considération aux yeux des autres. Peut-être croient-elles pouvoir scinder corps et âme en au moins deux parties égales, l'une s'exposant sur le devant de la scène le jour, quand l'autre tenterait de faire taire cet exhibitionnisme forcé la nuit tombée. Leurs nuits de sommeil sont-elles plus agitées ? Leurs rêves, plus troublés ? Leurs endormissements, plus problématiques que tant d'autres personnes, elles aussi effractées, à leur façon ? Alors, peut-être serait-ce moins une division du corps et de l'âme que le recouvrement d'une peau (psychique, faut-il y entendre) par une autre lorsque s'opère le passage du jour – monde des illusions réelles – à la nuit – monde des réalités illusoire. Pourtant, ces deux peaux semblent indissociables et ces deux mondes continents, cela afin d'assurer leur existence respective.

Devant le Sphinx, on le sait peut-être moins, Œdipe dut répondre non pas à une, mais à deux énigmes, la seconde étant la plus méconnue des deux. Elle s'énonçait ainsi : « Quelles sont les deux sœurs qui s'engendrent l'une l'autre ? » La réponse, d'être les deux termes (qui, en grec, sont féminins) qui suivent : le jour et... la nuit. ▶

1 Bashung, A. (1998). La nuit je mens [Chanson]. Dans *Fantaisie militaire*. Paris : Barclay – Polygram.

2 « On abandonne nos prénoms de "guerre" », disent-elles.